



Formacode : 44041 - Code Rome : K1303



MODULE D'APPUI A LA VAE DU CAP AEPE

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
Individuels payants
Compte Personnel Formation

NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : attestation des acquis de formation
Ouverture possible suite de parcours :
Obtention du CAP AEPE par la voie de la VAE

DUREE

Durée en centre : 35 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine
Stage pratique optionnel : il est offert aux candidats la possibilité de réaliser un stage pratique en structure collective dont la durée variera en fonction des disponibilités et souhait de chacun, entre 2 et 4 semaines.
Pourcentage à distance : 3%

DATES PREVISIONNELLES

Du 07/01/2019 au 20/12/2019.

LIEUX DE FORMATION

GMTI77
Centre de CHAMPS SUR MARNE
3 allée des Sorbiers
77420 Champs-sur-Marne
contact@gretamti77.fr
Tél : 01 64 02 52 00

CONTACT

Luisa Da Rocha
champs@gretamti77.fr

TARIFS

Prix tarif public maximum : 350,00 €.

OBJECTIFS

Identifier les attendus du bloc de compétences 2 du CAP AEPE "Exercer son activité en accueil collectif » afin de faciliter l'obtention ultérieure du diplôme par la voie de la VAE.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Petite enfance

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Avoir exercé une activité d'assistant maternel ou d'auxiliaire parental et être éligible à la validation des acquis de l'expérience du CAP Accompagnant éducatif petite enfance.
Avoir reçu la recevabilité à l'issue du dépôt du livret 1
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Entretien
Inscriptions du 03/12/2018 au 02/12/2019 au Centre de CHAMPS SUR MARNE à Champs-sur-Marne.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Stage pratique optionnel : il est offert aux candidats la possibilité de réaliser un stage pratique en structure collective dont la durée variera en fonction des disponibilités et souhait de chacun, entre 2 et 4 semaines.
Cours du jour

CONTENUS

- ▶ • Sécurité de l'enfant : Validation du PSC1
- ▶ • L'accueil de l'enfant et de sa famille en structure collective et les relations avec le personnel et les autres professionnels
- ▶ • Projets pédagogiques et éducatifs, assistance pédagogique auprès de l'enseignant
- ▶ • Prise en charge de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et animation collective : fondamentaux et mise en pratique
- ▶ • Prévention des risques en collectivité (produits, techniques, installations...)